

Leudelange, le 18 avril 2024.



**A**  
**Mesdames, Messieurs les Membres**  
**du Comité du syndicat intercommunal SIDOR**

Madame, Monsieur,

En application de l'article 14 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, le Bureau du syndicat vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Comité du SIDOR le :

---

**lundi, 6 mai 2024 à 08,30 heures**  
dans la grande salle de conférence au rez-de-chaussée  
du bâtiment administratif du SIDOR à Leudelange  
100, route de Bettembourg  
L-3346 LEUDELANGE

---

**Ordre du jour :**

- 1) Approbation de l'ordre du jour ;
- 2) Nomination d'un membre au sein de la Commission des Finances<sup>1</sup> ;
- 3) Rapport de vérification du bilan et des comptes de profits et pertes 2022 – approbation ;
- 4) Bilan de l'exercice 2023 – présentation ;
- 5) Affectation du bénéfice – approbation ;
- 6) Titres de recettes 2023 – approbation ;
- 7) Etat des restants – approbation ;
- 8) Rapport de gestion 2023 – présentation ;
- 9) Rapport d'exploitation de l'usine 2023 – présentation ;
- 10) Divers.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre parfaite considération.

Pour le Bureau du SIDOR,

Le secrétaire-trésorier,  
Pauline van WISSEN

Le Président,  
Patrick GOLDSCHMIDT.

---

<sup>1</sup> Les candidatures au poste vacant au sein de la Commission des Finances sont à soumettre par courrier ou par e-mail ([info@sidor.lu](mailto:info@sidor.lu)) pour le vendredi, 3 mai 2024 (12:00 heures) au plus tard.